

Procès Verbal du Conseil d'École du 1^{er} mars 2016

étaient présents :

- L'équipe enseignante : Mme Lauron-Moreau, Mme Méhauté, Mr Prangère, Mme Gougeon, Mme Froger, Mme Foucault, Mme Deniel, Mme Guichard
- Représentants mairie : Mme Launay (coordinatrice scolaire) , Mme N'Kaloulou (élue à la ville du Mans)
- Parents élus : Mr Henno , Mme Fabresson, Mr Rousseau, Mme Clopeau, Mme Favalier, Mme Froger

1) Perspective rentrée 2016 : sectorisation/effectifs

Actuellement il y a 167 élèves (dont 5 itinérants).

L'année prochaine, départ de 30 CM2, arrivée de 35 à 40 Grande Section.

Afin d'éviter un problème de sureffectif sur l'école, Mr Jean (élu à l'éducation) et Mme Chauvot (directrice service éducation de la mairie) donnent leur accord pour une redirection des élèves en limite de secteur avec autorisation des familles vers des écoles proches de leur habitation (école Marceau / Madeleine / Chasse Royale / Dulac) sous-couvert de l'accord de madame l'Inspectrice de l'Education Nationale.

Un dialogue s'engagerait lors de l'inscription entre la mairie, la directrice et les familles pour les rediriger vers l'une de ces écoles. Les parents seront libres de prendre la décision qu'ils jugent préférable. Cette proposition pourra être faite aux parents des élèves de Grande section lors de l'inscription CP.

La rentrée 2016 sera sans doute la dernière année problématique par rapport aux effectifs.

Il n'y a pas de resectorisation prévue.

Accueil d'élèves en situation de handicap : la mairie est en cours d'analyse pour les aménagements de locaux pour l'accueil d'un élève en situation de handicap moteur.

2) Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité permet le confinement ou l'évacuation immédiate des élèves en cas de risque majeur. Celui-ci peut être de plusieurs ordres : inondation, risque chimique, tempête, intrusion, attentat. Ce plan est à dissocier des exercices d'évacuation incendie.

Les élèves sont confinés dans 2 salles de l'étage : 3 classes dans la salle des CM2 et 3 classes en salle audio sous la responsabilité des adultes de l'école. Une fiche d'information a été distribuée à chaque famille courant décembre et sera redistribuée à chaque début d'année scolaire.

Le dossier PPMS est disponible pour les parents élus à la demande de ceux-ci pour consultation.

Le registre de PPMS est consigné avec le registre de sécurité et est disponible pour les services de la mairie.

Un exercice de confinement « attentat » a été réalisé le 17 décembre pendant 30 minutes.

L'exercice s'est bien déroulé.

On regrette le manque de dotation financière mairie pour l'achat des différents matériels nécessaires (eau, gobelet, pharmacie, seau...). Les achats ont été effectués à l'aide de la coopérative scolaire (qui n'est pas prévue à cet effet normalement).

Il n'y a pas de temps, ni d'argent de prévus pour la mise en place du PPMS avec le périscolaire. L'équipe enseignante demande à la mairie si elle peut prévoir des dotations au même titre que les dotations pharmacie pour le renouvellement du matériel PPMS. La directrice demande également la possibilité de concertation avec la coordinatrice pour mutualiser la mise en place du PPMS.

3) Situation financière de la coopérative scolaire

Solde actuel : 3 034,27 euros.

Dépenses trousse PPMS : 7 à 10% du budget coopérative : 190 euros. Cela correspond à 3 sorties au musée pour 30 élèves avec un atelier.

Subvention de l'APE grâce au goûter des CM2.
Bénéfice de 800 euros grâce aux photos scolaires.

Tout don à la coopérative scolaire est possible mais aucune demande particulière concernant l'utilisation de cet argent n'est autorisée.

4) Fête de l'école et sorties

La fête de l'école aura lieu le vendredi 10 juin à la salle des Saulnières.

La prévention routière (vélo) pour tous les CM1 de l'école aura lieu le 26 avril.
L'équipe enseignante veut pérenniser le travail de prévention routière : permis piéton pour les cycle 2 et permis vélo pour le cycle 3.

La sortie de fin d'année des CM2 (tous les CM2 de l'école) sera vraisemblablement à Tépacap.
Une sortie des élèves de cycle 2 est également prévue en fin d'année à l'Arche de la Nature ou au parc Théodore Monod.

Sorties sportives

Rencontre Rugby 22 mars CM1 CM2
Rencontre athlétisme 10 mai (tous le cycle 2)
Biathlon CE1/CE2 période 4 ou 5
Orientation CP/CE1 et CE1/CE2 juin juillet
Piscine et escalade

Sorties culturelles

Musée de Tessée CM1 / CM2 22 avril / 18 mars (avec réserve)
Carré Plantagenet CM1 (tous) 07/06 à la journée
Préhistoire CE2 (tous) CM1 (tous) 21 mars (conférencier)
Musée Vert CP / CE1 20/05
Musée de la reine Bérandère CM2 22/03
Sorties bibliothèque

L'équipe enseignante est actuellement en cour de rédaction du futur projet d'école qui sera présenté au 3ème conseil d'école avec un axe ouverture culturelle. Remerciement à la mairie pour la mise à disposition des structures locales dont l'école peut bénéficier (tarif avantageux, qualité des interventions)

5) Environnement scolaire

•Périscolaire :

L'équipe enseignante ressent la stabilité concernant l'organisation du périscolaire._

Les projets :

- intervenant danse
- intervenant échec
- ping pong
- foot à l'aveugle
- préparation de « Floravril »
- Participation à l'euro 2016, panneau exposé au MMarena. 12 enfants partiront voir un match de l'euro (France espoir à 19h30).Le transport sera pris en compte et un encas est prévu. Il est cependant conseillé que l'enfant mange avant. Avant la sélection, un sondage sera fait auprès des parents dont les enfants participent au projet euro à l'école, pour savoir s'ils sont disponibles. Date du match : 28 mars 2016

Les parents et l'école regrettent qu' il n'y ait pas assez de places par rapport aux nombres d'enfants. Ils sont 18 dans l'activité, seuls 12 peuvent y participer.

Les parents demandent d'avoir plus d'informations sur le périscolaire (manque d'informations dû à l'absence de vitrine). Il est difficile de savoir comment les élèves s'inscrivent aux différentes activités. La directrice propose que Mme Launay distribue via le cahier de liaison une information aux parents sur le fonctionnement

des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), la présentation de l'équipe, et ce à chaque rentrée scolaire.

Les animateurs ne disposent pas de badge pour entrer dans l'école. L'école reste donc ouverte pendant le temps du midi, ce qui pose un problème de sécurité puisque nous sommes toujours en plan Vigipirate. Le portail extérieur (côté Claircigny) est fermé à clef. Les animateurs se partageant 2 clefs du portail, l'organisation n'est pas facilitée et des défauts de surveillance pourrait survenir.

Mme Gougeon et Mme Launay vont demander à la mairie 2 nouvelles clefs de portail ainsi que 4 badges pour permettre l'entrée et la sortie des enfants en toute sécurité tout en protégeant l'accès des locaux de l'école.

● Travaux

Plusieurs demandes de travaux conséquents ont été déposées à la mairie :

A noter que depuis cette année, les écoles de la ville du Mans disposent d'un formulaire avec un calendrier des dépôts/commission, plus clair et plus transparent qu'auparavant.

Commission pour les demandes de travaux en avril 2016.

- barrettes électriques permettant l'accès internet ou routeur
- vidéoprojecteur interactif + tableau velleda blanc + vidéoprojecteurs
- installation de toilettes à l'étage
- eau chaude dans les toilettes des enfants
- installation d'escaliers de secours pour évacuer la salle 14.(CM1/CM2)
- installation d'un évier avec eau chaude pour condition d'hygiène (infirmierie)
- tracé au sol d'un parcours trottinette dans la cour de l'école.

Il n'y a toujours pas de vitrine spécifique périscolaire et il n'y en a pas de prévue actuellement.

Les parents autorisent actuellement Mme Launay à utiliser leur vitrine mais demandent à ce qu'elle n'utilise que la moitié.

Les petits travaux d'entretien dans l'école sont faits très rapidement.

Mme N'Kaloulou informe qu'un plan informatique est mis en place pour l'appareillage numérique des écoles du Mans. Il se fait sur les 3 /4 années à venir. Une commission composée de directeurs d'écoles, enseignants, conseillers pédagogiques, techniciens et élus de la ville du Mans aura lieu fin mars pour décider, au regard des analyses qui ont été faites dans les écoles, quelles écoles seront dotées en premier. Le plan retenu sera présenté fin juin.

La volonté de la mairie est d'équiper les écoles le mieux possible en fonction des moyens financiers et d'éviter la rupture numérique.

La directrice se félicite de ce plan mais regrette de ne pas en avoir été informée et souligne qu'il aurait été judicieux d'être consultée sur le matériel numérique à disposition dans l'école.

La directrice demande si la mairie va prendre en compte le matériel qui n'est plus en état de fonctionnement dans les écoles ainsi que l'exiguïté des classes.

L'élue enregistre les demandes mais elle ne peut pas les appuyer.

Les parents regrettent le manque d'état des lieux des écoles en équipements numériques, état des lieux qui aurait dû selon eux être réalisé par l'Inspection Académique.